

# FORTES CHALEURS

## LES BONS RÉFLEXES



### QUELQUES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

Avec l'arrivée de l'été et des fortes chaleurs, il est nécessaire de :

- Renouveler l'**air des locaux**
- Avoir à disposition des travailleurs de l'**eau potable et fraîche**.
- Avoir des **moyens de protection** contre les fortes chaleurs
- Réexaminer la mise en place du **télétravail** notamment aux femmes enceintes, aux personnes souffrant de pathologies chroniques ou en situation de handicap,...

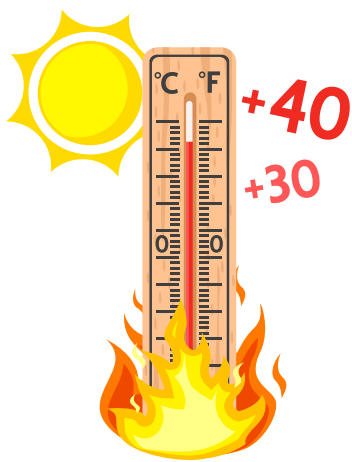
### VIGILANCE ROUGE [MÉTÉO FRANCE]

Ces mesures sont à intensifier en cas d'alerte de vigilance rouge [Météo France].

En fonction :

- de la température et de son évolution,
- de la nature des travaux,
- de l'âge et de l'état de santé des travailleurs,
- **la charge de travail,**
- **les horaires,**
- **et plus généralement l'organisation du travail, doivent être ajustés.**

Si les mesures prises sont insuffisantes, notamment pour les travaux accomplis à une température très élevée et comportant une charge physique importante, **l'arrêt de l'activité devrait être décidé.**



### MESURES SIMPLES À ADOPTER

- **Boire de l'eau** régulièrement
- **Protéger sa tête** du soleil
- Adopter son **rythme de travail**
- Porter des **vêtements légers**
- **Réduire ou différer les efforts physiques intenses**



### RECONNAÎTRE UN COUP DE CHALEUR

#### LES SIGNES D'ALERTE

- Maux de tête, sensation de fatigue inhabituelle,
- Vertiges, étourdissements, malaise, perte d'équilibre,
- Désorientation, propos incohérents, perte de connaissance...

#### VOUS IDENTIFIEZ CES SIGNES ?

- Appelez les secours **15**
- Faire cesser toute activité à la personne, la rafraîchir en la transportant à l'ombre ou dans un endroit frais, lui asperger le corps d'eau, lui donner de l'eau
- Alerter l'employeur



#### Arrêté du 27 mai 2025

relatif à la détermination des seuils de vigilance pour canicule du dispositif spécifique de Météo France visant à signaler le niveau de danger de la chaleur dans le cadre de la protection des travailleurs contre les risques liés aux épisodes de chaleur intense



#### Décret n° 2025-482 du 27 mai 2025

relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à la chaleur

